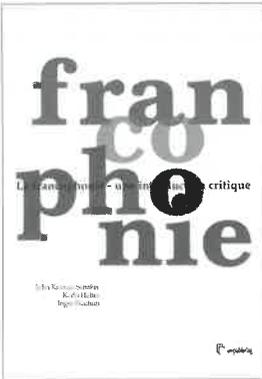


interrogatives telles que *which of your sons is studying law ?*, ou *which is which ?* référant à des jumeaux par exemple ou à deux types de vin *which* est utilisé pour identifier des éléments dans un ensemble et non les propriétés qui les caractérisent.

<sup>3</sup> On constate par ailleurs que les incises et les propositions mises entre parenthèses, qui apparaissent à l'intérieur d'une relative posent des problèmes de traduction. Faute de place, ce point ne sera cependant pas développé ici.

<sup>4</sup> Cf. R. Huddleston & G.K. Pullum (2002), p 1054.



John Kristian Sanaker, Karin Holter, Ingse Skattum

**La francophonie**  
une introduction critique

Ce livre se veut une introduction aux contextes social, politique, littéraire et plus largement culturel du monde francophone hors de France. Il traite en particulier le rôle et le statut de la langue française - dans le passé (grandes découvertes, colonisation) et dans le présent : Quels sont les domaines d'utilisation du français ? Par quelles parties de la population est-il parlé ? Quels sont ses rapports avec les langues locales/nationales ? Quel sera son avenir face à ces langues et face à l'anglais, la première langue mondiale ? Les réponses à ces questions se trouvent, entre autres, dans une description des divers contextes du français - une description que les auteurs ont voulu plus sobre et plus réaliste que celles qu'on rencontre souvent dans le cadre du mouvement politique de la Francophonie.

Le livre s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'informer de plus près de ces questions et inclure dans leurs références géoculturelles le monde d'expression française hors de France : les enseignants et étudiants des facultés des sciences humaines et sociales, les professeurs de français des collèges et lycées, comme aussi le public général.

Les auteurs sont spécialistes de trois différentes régions du monde francophone. John Kristian Sanaker est professeur de littérature française à l'Université de Bergen, et spécialiste du Québec; Karin Holter est professeur émérite de littérature française à l'Université d'Oslo, et spécialiste du Maghreb; et Ingse Skattum est sociolinguiste, professeur d'études francophones à l'Université d'Oslo, et spécialiste de l'Afrique subsaharienne.

ISBN: 82-7477-220-2  
276 pages  
Oslo Academic Press 2006  
Prix: 30 EUR + frais de transport

Pour faire une commande,  
contactez Oslo Academic Press

VERNER EGERLAND & VESTA SANDBERG

## Une règle qui n'en n'est pas une ? Sur la référence du sujet implicite dans le gérondif français et le 'gerundio' italien <sup>1</sup>

### Introduction

Dans la plupart des grammaires de français et d'italien, on peut lire que le sujet implicite du gérondif doit être le même que le sujet de la principale. Il est vrai que dans des constructions telles que *Je me suis endormi en lisant le journal / mi sono addormentato leggendo il giornale* il est tout à fait clair que les sujets implicites des formes non finies, *en lisant / leggendo* réfèrent aux sujets des propositions principales. En effet, l'expression ne peut signifier que 'quand (moi) je lisais le journal ...'.

Les exemples cités illustrent ce qui est souvent décrit dans les grammaires comme une règle générale, que nous appellerons *la règle de la coréférence des sujets*, qui veut que le sujet implicite de constructions telles que les deux cas cités soit identique au sujet de la principale. Cela dit, il faut immédiatement reconnaître qu'il y a (au moins) trois manières différentes d'entendre la notion de « règle ».

D'abord, le fait observé peut être imposé par une règle de la grammaire normative qui prescrit la coréférence des sujets.

Deuxièmement, la règle pourrait exprimer ce que l'on trouve dans la production effective dans les deux langues (parlées et écrites). Dans ce cas, la règle n'est qu'une généralisation empirique dérivée de l'usage.

Troisièmement, il se peut que la coréférence des sujets soit l'interprétation des locuteurs confrontés à ces phrases. Il s'agirait alors toujours d'une généralisation empirique qui, cependant, porterait sur la connaissance introspective des locuteurs plutôt que sur l'usage.

Chaque tentative d'analyse des règles grammaticales doit tenir compte de la nature ambiguë du concept, c'est-à-dire ces trois points de vue : la règle en tant que *norme de la grammaire prescriptive*, la règle en tant que *généralisation sur l'usage des locuteurs* et, enfin, la règle en tant que *généralisation sur la compétence abstraite des locuteurs*.

L'étude qui suit a l'objectif limité de chercher à contribuer à la compréhension de la question suivante : *Jusqu'à quel point y a-t-il correspondance entre la règle décrite et imposée par les grammaires, l'usage dans les textes écrits et les jugements des locuteurs natifs ?*

<sup>1</sup> Le présent travail fait partie d'une recherche financée par Riksbankens Jubileumsfond, n. J2002-0364, qui étudie la référence du sujet implicite dans certaines constructions participiales en français et en italien.

L'intérêt portera d'abord sur la façon dont la règle est présentée dans quelques grammaires françaises et italiennes d'usage courant, illustrant la tradition grammaticale, y compris dans les grammaires scolaires<sup>2</sup>. Cette littérature sera mise en relation avec des données provenant, d'un côté, de la prose journalistique moderne (articles de l'édition en ligne de *Libération* 2003-2004 et de *Repubblica* 2004-2005) et de la prose littéraire française et italienne à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et, de l'autre, de jugements de locuteurs natifs obtenus par le biais de questionnaires<sup>3</sup>. L'objectif est d'examiner les différences et les similarités dans l'emploi et l'intuition des locuteurs. Finalement, il y aura une discussion conclusive avec un sommaire des résultats et des thèmes pour d'autres études du phénomène.

## 2 La règle de la référence du sujet dans les grammaires

### 2.1 Le français

Le phénomène qui vient d'être évoqué est mentionné dans la plupart des grammaires du vingtième siècle, qu'elles soient écrites en français ou en langue étrangère. Cette section propose un compte-rendu de ce qu'elles disent.

En ce qui concerne la description du français, les grammairiens ont tendance à déclarer que le sujet implicite des constructions participiales doit « se rapporter au sujet du verbe principal » (Grevisse 1949, § 801). Il convient de signaler que presque toutes les grammaires utilisent le verbe *devoir* pour parler du niveau d'obligation. L'insistance varie cependant, comme il sera exemplifié dans ce qui suit.

Dans Robert (1909, 283-285) on commence par être catégorique quant au gérondif, contrairement à ce qui est le cas pour le participe présent :

Tandis que le Participe présent peut se rapporter non seulement au sujet, mais encore à tel autre élément de la phrase, le Gérondif se rapporte exclusivement au sujet, ce qui permet d'éviter une amphibologie dans des phrases telle que: *Je l'ai rencontré en allant à la gare. – Je l'ai rencontré allant à la gare* (Robert 1909, 285)

<sup>2</sup> Dans le cadre de cet article nous nous concentrerons sur la discussion menée dans les grammaires, notamment celles d'orientation pédagogique. Nous avons choisi d'exclure, pour le moment, des œuvres théoriques des vingt dernières années qui, en s'inspirant des développements récents de la linguistique générale, cherchent à analyser le phénomène de la référence dans des termes syntaxiques ou pragmatiques. La liste des œuvres grammaticales théoriques comprend des grammaires telles que Lonzi (1991), Salvi & Vanelli (1992, 2004), ainsi que des ouvrages qui traitent du problème dans des langues particulières comme Halmøy (1982, 2003), Salvi (1986), Lyngfelt (2002), ou d'une manière contrastive générale comme Haspelmath & König (1995), Combettes (1998). Parmi ces auteurs, le problème de la référence du sujet est pleinement reconnu et problématisé, notamment par rapport à la structure d'information.

<sup>3</sup> Lorsque, par la suite, nous parlerons de ce qu'acceptent les informants, il s'agit de ces résultats.

Après cette constatation, on apprend tout de même que le gérondif, lui aussi, peut se rapporter *non pas au sujet, mais à un sujet plus ou moins vague, bien que facile à suppléer*, et encore : *Enfin le sujet du Gérondif peut être la personne indiquée implicitement par le pronom possessif ou le pronom personnel régime* (Robert 1909, 285).

Ce qu'on peut lire dans Robert (1909) est assez typique pour le raisonnement des grammaires. On est assez catégorique en ce qui concerne le gérondif : celui-ci doit *en principe* se rapporter au sujet de la principale.

Parmi les grammairiens qui prennent une position moins rigoureuse, on peut mentionner Ayer (1900, 598-601), Frei (1929, 117-118), Wartburg & Zumthor (1947, 250), Le Bidois & Le Bidois, (1967, 477-478), Togeby (1983, vol. III, 1128-1136) et Wilmet (1997, 332).

Une attitude plus stricte apparaît dans Brunot & Bruneau (1933, 526-527). Ici, on nous informe que dans la langue française d'autrefois, les participes et le gérondif pouvaient se rapporter à des mots de fonctions syntaxiques différentes. La grammaire déclare finalement que le gérondif, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne peut se rapporter qu'au sujet de la principale. Le français, selon les auteurs, a *mis de la régularité* dans la phrase.

La *Grammaire de l'Académie française*, de 1932, déclare que le sujet implicite du participe ou du gérondif doit être le même que le sujet de la principale. La même année, dans *Observations sur la Grammaire de l'Académie française*, Brunot critique cette attitude en précisant que la règle est tellement absolue qu'elle n'est pas acceptable.

Dans une grammaire récente, Riegel et al. (1996, 341-342), on nous apprend que le participe présent et le gérondif *subissent une même contrainte syntaxique : lorsqu'ils sont placés en tête de phrase, leur sujet doit être le même que celui du verbe principal*. Après nous avoir informés que cette règle date du XVII<sup>e</sup> siècle, les auteurs ajoutent que *cette règle [...] n'est pas toujours strictement observée*. Plus bas (p.510), on nous informe que la construction participiale *n'est en principe correcte en français moderne que lorsque les sujets sont coréférentiels*.

Ainsi, les grammairiens vont d'une attitude plutôt libérale, où ce qui importe est le manque d'ambiguïté dans la référence, à une règle qu'il ne faut *en principe* pas violer.

Pour ce qui est des grammaires écrites en vue de l'acquisition du français, le raisonnement a beaucoup de similarités avec celui des grammaires françaises. Dans Hansén & Schwartz (1992, § 142), tout comme dans Pedersen, Spang-Hanssen & Vikner (1982, 334), on est catégorique en parlant du gérondif : celui-ci se rapporte toujours au sujet de la principale. Nölke (1997, 214), aussi, est catégorique : il y a coréférence entre l'antécédent du gérondif et le sujet de la principale. Cependant, vers la fin du livre, on peut lire, dans une note (numéro 27, p. 300), que cette règle n'est pas toujours respectée quand toute ambiguïté est exclue,

avec l'exemple *Une idée m'est venue en travaillant*. Les autres grammaires universitaires indiquent toutes que le non-respect de la règle de coréférence peut être possible dans certains cas. Ceci est vrai pour Edström (1961, § 274), ainsi que pour Boysen (1996, 354-365).

En guise de conclusion de l'examen des grammaires de français, on pourra dire que l'attitude normative, où le respect de la coréférence est imposé, est prédominant dans quelques-unes d'entre elles, tandis que dans les autres, on constate que d'autres possibilités existent, à condition que le sens soit clair, qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

## 2.2 L'italien

Dans les grammaires italiennes datant de la première moitié du vingtième siècle, comme Predirei (1911), Trabalza & Allodoli (1950 [1934]) et Battaglia & Pernicone (1951), le problème de la référence du sujet implicite n'est pas formulé en tant que tel et aucune règle générale n'est donnée en ce qui concerne la référence du sujet implicite du *gerundio*. Il ressort plutôt indirectement qu'un usage adverbial de ces propositions implique la coréférence des sujets (Predirei 1911, 168). Notons aussi que Battaglia & Pernicone (1951, 548) donnent, pour exemplifier le *gerundio* avec valeur causale, l'exemple *essendo tardi, non volle uscire*, où le sujet du *gerundio* ne renvoie pas à celle de la principale mais à ce qui en français serait un pronom impersonnel ('puisque'il était tard...').

Les grammaires de Regula & Jernej (1965), Satta (1971), Moretti & Orvieto (1979) et Serianni (1988) recommandent de façon générale que le sujet implicite du *gerundio* soit le même que le verbe principal. Cependant, tous ces grammairiens reconnaissent l'exception constituée par les emplois générique et impersonnel du *gerundio*, exemplifiés par des constructions telles que *l'appetito vien mangiando, sbagliando s'impara* et *essendo piovuto/essendo tardi non potei uscire*. En particulier, l'exception constituée par le sujet générique est considérée comme tout à fait normale. En d'autres mots, dans les cas où le *gerundio* a un sujet indépendant de la principale, celui-ci doit être explicite à moins qu'il ne soit générique :

È bene esprimere il soggetto di questi costrutti assoluti (salvo, naturalmente quando sia generico). Il venir meno a questo accorgimento può essere causa di ambiguità o di involuzioni concettuali e stilistiche, più o meno pesanti, ... (Moretti & Orvieto 1979, 199)

En outre, certains auteurs ont tendance à accepter l'infraction à la règle pourvu que la clarté du discours ne soit pas compromise :

Il gerundio «assoluto» che cioè non si riferisce al soggetto, può usarsi se la chiarezza del senso è garantita. (Regula & Jernej 1965, 232)<sup>4</sup>

<sup>4</sup> L'observation renvoie évidemment au cas d'un *gerundio* absolu dont le sujet est implicite.

Sensini (1997), par contre, fait preuve d'un point de vue entièrement prescriptif, dont nous rapportons ici l'argumentation centrale :

Il gerundio, non avendo una desinenza per indicare la persona che compie l'azione da esso espressa, acquista automaticamente come soggetto il soggetto del verbo della reggente: "Tornando a casa (= mentre [io] tornavo a casa), [io] ho incontrato Gianni". Se, invece, si vuole usare il gerundio in forma assoluta, cioè riferirlo a una persona diversa dal soggetto del verbo della reggente, bisogna esprimere il soggetto nella frase con il verbo al gerundio: "Essendo il nonno ammalato, Paolo rinunciò a partire per il mare". Se, infatti, il soggetto del gerundio non fosse espresso, il soggetto del verbo della reggente diventerebbe automaticamente soggetto anche del gerundio e la frase avrebbe un significato completamente diverso: "Essendo ammalato, Paolo rinunciò a partire per il mare". Più in generale, il gerundio assoluto, cioè il gerundio con soggetto diverso da quello della reggente, deve essere accompagnato dal suo soggetto, perché altrimenti la frase non è grammaticalmente accettabile e, oltre tutto, risulta ambigua quanto al significato. (Sensini 1997, 280-281)

Parmi ces grammairiens, Sensini nous offre l'explication la plus extensive du phénomène, et il arrive aussi à la conclusion la plus strictement normative. Il est intéressant de noter que la règle est justifiée exclusivement par des considérations introspectives. L'argumentation se base sur quelques exemples non authentiques dont l'interprétation logique est tout à fait nette. Cependant, Sensini (1997, 280 n. 25) accepte, comme ses prédécesseurs, le *gerundio* impersonnel et générique (*essendo tardi, preferì tornare a casa ; sbagliando, si impara*) jugé, encore une fois, comme une exception justifiable et évidente.

Dans les grammaires employées dans l'enseignement universitaire dans nos pays, on retrouve les mêmes tendances à présenter les faits. La grammaire d'Arista (1970, 214-216), qui donne de nombreux exemples (non authentiques), accepte le sujet impersonnel du *gerundio*, dans des cas tels que *sbagliando s'impara* ou *lo farò volentieri occorrendo*. Spore (1975), qui à la différence d'Arista base son traitement de la matière sur des exemples authentiques provenant d'un corpus de textes littéraires, journalistiques et d'essais, soutient également que le sujet implicite réfère normalement à la principale. Néanmoins, l'antécédent peut aussi être un autre argument de la principale, ou bien impersonnel « naar der ingen Tivl er om Meningen » (Spore 1975, 379).

## 3 Les résultats de l'étude empirique

Dans toute cette littérature, la règle prescriptive, aussi bien que la description, est formulée dans des termes indiquant les membres syntaxiques de la phrase. Les points de référence sont donc les notions de *sujet* et de *complément*, issues de la grammaire traditionnelle. Il suffit de

regarder l'usage du gérondif dans un petit ensemble de textes pour se rendre compte qu'en réalité le sujet implicite peut référer à divers arguments de la principale, correspondant à plusieurs membres de la phrase. Les jugements des locuteurs natifs confirment cette impression. Ce qui suit contient une liste d'exemples qui devraient être définis comme des exceptions à la règle de la coréférence des sujets, si l'on interprète celle-ci de façon stricte. Il faut signaler immédiatement que certaines catégories ne se distinguent pas aussi nettement que la présentation suivante laisse entendre et qu'il y a de nombreux exemples qui en réalité se situent entre deux ou plusieurs catégories.

### 3.1 Les possibles référents du sujet implicite, autres que le sujet de la principale

#### 3.1.1 Le complément d'objet

Quand les antécédents du gérondif apparaissent sous forme d'un complément d'objet, il s'agit la plupart du temps du complément indirect, comme dans les exemples (1) et (2) du corpus littéraire :

- (1) En arrivant à la porte de l'appartement que vous connaissez, le cœur **me** battait si fort que la pensée m'échappait. (Dumas : *La Dame*, 77)
- (2) Misi in ordine la mia roba, presi la Bibbia sotto il braccio, e partii. Scendendo quelle infinite scale, Tremereello **mi** strinse furtivamente la mano; pareo voler dirmi: "Sciagurato! tu sei perduto". (Pellico: *Prigioni*, 50)

On rencontre cependant des occurrences d'un complément direct, comme dans (3)-(4) :

- (3) Par exemple, cette scie à bois, dont la position singulière sur la rive du Doubs **vous** a frappé en entrant à Verrières, et où vous avez remarqué le nom de Sorel, écrit en caractères gigantesques sur une planche qui domine le toit, elle occupait, il y a six ans, l'espace sur lequel on élève en ce moment le mur de la quatrième terrasse des jardins de... (Stendhal : *Rouge*, 5)
- (4) Talvolta girando per i bivacchi, il modo d'una corazza di star eretta sui fiancali, o il sollevarsi a scatto d'una gomitiere, **lo** fanno trasalire, perché gli ricordano Agilulfo. (Calvino: *Cavaliere*, 130)

La plupart des informants acceptent non seulement l'objet indirect comme référent, comme en (5)-(6), mais aussi facilement des cas tels que (7)-(8) où le référent est le complément d'objet direct :

- (5) En sortant de Paris, il **m'**est arrivé un accident
- (6) Uscendo di casa **mi** è capitato un incidente.
- (7) Leur réponse **m'**a choqué en pensant aux possibles conséquences.
- (8) La loro risposta **mi** ha sconvolto, pensando alle possibili conseguenze.

#### 3.1.2 Le complément d'agent

Dans (9)-(10), l'antécédent du sujet est un complément d'agent implicite :

- (9) L'état-major américain a déclaré mardi matin enquêter sur ce fait d'arme. « Le marine a été retiré du terrain en attendant les résultats de l'enquête », précise l'armée qui veut déterminer si le soldat a « agi en légitime défense ou a violé les lois militaires ». (*Libération*, 16 novembre 2004)
- (10) E l'accordo è stato raggiunto solo rinviando la discussione all'incontro del prossimo anno (*Repubblica*, 22 juillet 2004)

Les sujets implicites des prédicats dans les exemples cités ci-dessus, à savoir *en attendant* et *rinviando* réfèrent aux sujets également implicites des prédictions passives *le marine a été retiré* et *l'accordo è stato raggiunto*. Cette construction est aussi acceptée par bon nombre d'informants, par exemple dans (11)-(12) :

- (11) Les peintures ont été transmises à la nouvelle galerie, en profitant de la restauration de l'église.
- (12) Alla fine, l'accordo è stato raggiunto rinviando la discussione all'incontro dell'anno successivo.

#### 3.1.3 Le complément génitif ou possessif

L'antécédent d'un nombre assez important des gérondifs est un génitif ou un possessif de la principale :

- (13) Tout en écoutant son mari qui parlait d'un air grave, l'œil de **Mme De Rênal** suivait avec inquiétude les mouvements de trois petits garçons. (Stendhal : *Rouge*, 9)
- (14) En traversant l'horrible place, **son** vertige se dissipa. (Hugo : *Notre-Dame*, 128)
- (15) Un rovello agita i sonni **del presidente del Consiglio ricordando** quel che gli disse Umberto Bossi prima di sentirsi male: "Guarda che se le europee vanno in un certo modo, se ci sarà lo scontro nell'alleanza sulle riforme e se saremo costretti a fare una finanziaria da lacrime e sangue, noi in autunno saremo costretti a uscire". (*Repubblica*, 20 juillet 2004)
- (16) Finalmente venne una lettera di mio padre. Qual fu il **mio** dolore, vedendo che l'ultima da me direttagli non gli era stata spedita subito, come io avea tanto pregato l'inquisitore! (Pellico: *Prigioni*, c. 54)

Des phrases où l'antécédent se manifeste par un génitif ou un pronom possessif sont en général acceptées par les informants :

Les traits d'Olivier s'animent en entendant la voix de son amie. Il viso di **Gianni** si è tranquillizzato ascoltando la voce della sua amica. Connaissant votre générosité, **ma** demande sera certainement acceptée. Conoscendo la Sua generosità, la **mia** richiesta sarà sicuramente ben accolta.

3.1.4 *Le sujet générique ou arbitraire*

Le sujet implicite de la proposition non finie peut référer à un argument générique ou arbitraire pas explicitement mentionné dans le contexte, plus ou moins équivalent aux pronoms génériques *on/si* ou bien à un syntagme indéfini tel que *les gens/la gente*. De nombreuses exceptions à la règle de la coréférence des sujets proviennent de cette catégorie qui constitue, aussi, l'exception la plus fréquemment reconnue par les grammairiens :

- (21) ... dans le logis des enfants trouvés qui fait le bas de la ruelle en descendant la rivière. (Hugo : *Notre-Dame*, 195)
- (22) En étudiant l'ensemble du spectre de couleurs, le spectromètre permet de déterminer les ondes absentes, qui sont une véritable signature de la présence d'eau. (*Libération*, 2 janvier 2003)
- (23) La finestra non era una finestra ma un pertugio, stando affacciati avanzavano le spalle. (Pratolini: *Cronaca*, 46)
- (24) Tutti i cellulari infatti hanno sempre avuto una "carta d'identità": un numero identificativo di 15 cifre, chiamato codice Imei, che si trova al loro interno, in genere nella batteria. Appare nel display digitando \*#06# (*Repubblica*, 15 juillet 2004)

Les informants acceptent généralement des phrases comme les suivantes <sup>5</sup>:

- (25) En quittant les chaussures à l'entrée, le plancher restera propre.
- (26) Lasciando le scarpe all'ingresso, il pavimento resta pulito.

*L'antécédent appartient au contexte précédent*

Il y a des cas où le sujet implicite réfère à un argument mentionné dans le contexte précédent qui, cependant, manque dans la principale à laquelle la proposition non finie est attachée :

- (27) La conversation en allant fut vraiment bien. (Stendhal : *Rouge*, 268)
- (28) Il perdit soudain son contrôle. Cette voix, cette émotion, ce regard en disant « Mon portrait »... Elle était comme les autres. (Cauwelaert : *Attrances*, 118)
- (29) Era un tardo pomeriggio, il marzo già inoltrato, e nell'aria v'era il tepore della primavera. Sulla facciata dell'Ospizio l'edera sembrava più verde. Uscendo dal buio del Parlatorio la luce del tramonto che spioveva sull'case era accecante. (Pratolini: *Cronaca*, 71)
- (30) All'interno dell'aula, rivolgendosi alla Corte, il tono è stato più dimesso e misto ai singhiozzi: "...". (*Repubblica*, 16 Juillet 2004)

<sup>5</sup> L'interprétation générique de (25)-(26) est conditionnée, entre autres, par la référence temporelle de la phrase principale. La généralité est compromise quand la référence temporelle est spécifique, comme dans (i)-(ii) :

- (i) En quittant les chaussures à l'entrée, le plancher est resté propre.
- (ii) Lasciando le scarpe all'ingresso, il pavimento è rimasto pulito. L'acceptabilité de (i)-(ii) varie parmi les informants, aussi bien que l'interprétation qu'ils donnent à ces expressions.

L'acceptabilité de cette construction est confirmée par les informants dans (31)-(32) :

- (31) L'avocat s'est prononcé de façon agressive devant la presse. En s'adressant à la cour, le ton est devenu plus respectueux.
- (32) L'avvocato si è pronunciato in modo aggressivo davanti alla stampa. Rivolgendosi alla corte, il tono è diventato più rispettoso.

3.1.6 *Le sujet formel ou impersonnel*

Dans certaines constructions, le sujet de la proposition équivaut à ce qui, dans une phrase finie, serait un sujet formel ('il' en français et le sujet nul en italien).

- (33) S'agissant de la dette publique, portée à 992,1 milliards d'euros, *l'Insee* souligne l'effet direct du déficit 2003 mais aussi deux facteurs exceptionnels : l'augmentation de capital de France Télécom, financée pour 9,6 milliards d'euros par endettement ... (*Libération* 2 avril 2003)
- (34) ... "incidenti di questo tipo si possono verificare ovunque e per chiunque, trattandosi sempre e comunque di macchine". (*Repubblica*, 16 juillet)  
= '... puisqu'il s'agit de ...'

Pour cette catégorie en particulier, on peut soupçonner que nous avons affaire à des phrases toutes faites, à savoir des locutions figées.

3.2 *Sommaire des résultats*

L'examen des résultats a montré qu'en principe tous les constituants de la phrase peuvent servir d'antécédent d'un gérondif. Cette constatation faite, il faut cependant convenir que le cas où le sujet implicite réfère effectivement au sujet de la principale est largement prédominant au sens statistique. Dans les textes étudiés, les cas d'infractions à la règle ne constituent jamais plus de 10 % des occurrences, très souvent seulement 5%.

4 *Conclusions et discussion*

Il a été dit dans l'introduction qu'il existe différentes manières d'entendre la notion de règle. Dans ce qui suit nous ferons de courtes remarques sur les trois manières citées par rapport à la référence du sujet implicite.

En commençant par la règle en tant que norme de la grammaire prescriptive, il y a dans la discussion traditionnelle une forte tendance à présenter comme règle la coréférence entre le sujet implicite et le sujet de la phrase principale. Dans la tradition, le statut théorique de cette *règle* n'est pas tout à fait évident. Les grammairiens semblent offrir tantôt une

pure description des faits, tantôt de vraies prescriptions dérivées soit de l'usage élevé en norme, soit d'une espèce de logique basée à son tour sur l'introspection du grammairien. Pour certains, l'usage élevé en norme peut justifier la transgression de la règle, pour d'autres la norme est à suivre de façon catégorique.

Parmi les grammairiens les plus libéraux on trouve plusieurs fois l'affirmation que l'infraction à la règle est légitime pourvu qu'elle ne compromette pas la « clarté de l'expression » et qu'il ne naisse « aucune ambiguïté », cependant sans que ces mêmes auteurs cherchent à identifier les conditions pragmatiques ou grammaticales gérant l'usage. En d'autres mots, la notion de « clarté de l'expression » repose sur des critères purement intuitifs.

Quant à la règle en tant que généralisation sur l'usage, il faut noter que les occurrences où le sujet implicite réfère au sujet de la principale sont statistiquement tout à fait dominantes. La règle semble refléter le cas normal au sens statistique. Pourtant, les infractions existent et nous avons attesté, parmi elles, pratiquement tous les cas de référence que les grammairiens en général mentionnent comme « erronés » ou « à éviter ».

Pour ce qui est de la règle en tant que généralisation sur la compétence abstraite des locuteurs, tous les types d'exceptions se sont avérés acceptables à des degrés un peu variés pour les informants. Certains exemples ont été jugés parfaitement grammaticaux par la quasi-totalité des locuteurs, d'autres ont causé plus de variation dans les réponses, mais il est tout à fait évident que la compétence native n'est pas soumise à la règle de coréférence de façon stricte.

Notre première conclusion est qu'il semble y avoir une certaine correspondance entre l'usage et l'intuition, tandis que tous les deux sont en conflit avec la prescription.

La deuxième conclusion concerne la relation entre l'acceptabilité de ces constructions et le concept traditionnel de « membre de phrase ». La liste d'exceptions donnée dans la section 3 démontre que n'importe quel membre syntaxique de la principale, aussi bien que des arguments implicites et externes à la principale, peut, dans un contexte approprié, accomplir la fonction d'antécédent. En vue de ces données, il nous semble donc que la fonction syntaxique joue un rôle secondaire.

Il y a une troisième conclusion, à savoir le fait qu'il faut problématiser l'affirmation, trop souvent reprise par les grammairiens, selon laquelle l'infraction à la règle peut être admise pourvu que le sens soit « suffisamment clair » et qu'il ne naisse « aucune ambiguïté ». D'abord, l'ambiguïté semble très souvent être due au fait qu'une phrase est considérée hors de son contexte (un fait auquel seulement Frei 1929, 118 fait allusion explicitement). En outre, des phrases telles que *en sortant de chez lui, mon coeur battait très fort*, bien que contraires à la règle de coréférence, seraient en effet irréfutables d'un point de vue sémantique. Avouant qu'elles ne

posent pas vraiment de problèmes d'interprétation, bien des grammairiens finissent néanmoins par les déconseiller (entre autres Wartburg & Zumthor 1947, 250). Ainsi se résume la contradiction de la tradition prescriptive : pour justifier la règle de la coréférence des sujets, on invoque la clarté de l'expression, même si, en effet, la clarté admettrait des références bien divergentes de ce qui est accepté comme étant le bon usage.

Nous pouvons constater qu'une description prescrivant la coréférence du sujet implicite et du sujet de la principale, si elle répond bien à la première acception d'une règle, ne rend guère compte ni de la variation qui existe dans l'usage, ni de la compétence des parlants, tout en avouant avec Halmøy (2003, 123) que « la règle normative conserve donc une justification pédagogique ». Le défi pour des recherches ultérieures consiste en la formulation d'une généralisation qui dépasse la notion traditionnelle de « membre de phrase », et qui fournisse un contenu plus précis à l'intuition sous-jacente de l'expression « clarté de l'expression ». Dans la littérature sur ce sujet, il y a eu des tentatives de formuler des généralisations constituant des alternatives vis-à-vis de la règle traditionnelle : Salvi (1986) parle de la référence en termes de la distinction thème-rhème, Lonzi (1991) explore la dimension des rôles *sémantiques* ou *thématiques*, Lyngfelt (2002) explore l'interaction entre différents facteurs structuraux et contextuels et dans l'étude de Haspelmath (1995) la référence est plutôt gérée par la saillance des arguments dans le contexte. Nous nous proposons de retourner à cette question dans des travaux futurs.

#### Bibliographie

- Arista, G. B. (1970), *Italiensk grammatik*, Bonniers, Stockholm.  
 Ayer, C. (1900), *Grammaire comparée de la langue française*, Georg & Co, Paris  
 Battaglia, S. & Perticone, V. (1951), *La grammatica italiana*, Chiantore, Torino  
 Boysen, G. (1996), *Fransk grammatik*, Studentlitteratur, Lund.  
 Brunot, F. (1932), *Observations sur la grammaire de l'Académie française*. Droz, Paris.  
 Brunot, F. & Bruneau, C. (1933), *Précis de grammaire historique de la langue française*. Masson, Paris.  
 Combettes, B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Ophrys, Paris  
 Edström, E. (1961), *Fransk grammatik*, Bonniers, Stockholm.  
 Frei, H. (1929), *La grammaire des fautes*, Geuthner, Paris  
*Grammaire de l'Académie française*, (1932), Firmin-Didot, Paris  
 Grevisse, M. (1949), *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Duculot, Gembloux/Paris  
 Grevisse, M. (1986), *Le bon usage : grammaire française*, Duculot, Gembloux  
 Halmøy, J.-O. (1982), *Le Gérondif. Éléments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim, Tapir  
 Halmøy, J.-O. (2003), *Le gérondif en français*, Ophrys, Paris  
 Hansén, I. & Schwartz, B. (1992), *Gleerups franska grammatik*, Gleerups, Malmö  
 Haspelmath, M. & König, E. (ed.) (1995), *Converbs in Cross-Linguistic Perspective. Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms - Adverbial Participles, Gerunds -*, Mouton de Gruyter, Berlin, New York

- Le Bidois, G. & Le Bidois, R. (1967), *Syntaxe du français moderne*, Tome I et II, Auguste Picard, Paris
- Lonzi, L. (1991), « Frasi subordinate al gerundio », in : *Grande grammatica italiana di consultazione, vol. II*, Renzi, L. & Salvi, G. (a c. di), 571-592, Il Mulino, Bologna
- Lyngfelt, B. (2002), *Kontroll i svenskan. Den optimala tolkningen av infinitivvers tankesubjekt*, Doctoral dissertation, University of Göteborg. Nordistica Gothoburgensia/25
- Moretti, G. B. & Orvieto, G. R. (1979), *Grammatica Italiana*, Il Verbo, 2 voll., Editrice Benucci, Perugia
- Nølke, H. (1997), *Fransk grammatik och sprogproduktion*, Kaleidoscope, Copenhagen
- Pedersen, J., Spang-Hanssen, E. & Vikner, C. (1982), *Fransk universitetsgrammatik*, Esselte stadium/Akademiförlaget, Göteborg.
- Predirei, G. (1911), *Grammatica della lingua italiana o Precetti di ortopeia, ortografia, morfologia, sintassi e metrica*, G. Barbèra Editore, Firenze
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1996), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris
- Regula, M. & Jernej, J. (1965), *Grammatica italiana descrittiva su basi storiche e psicologiche*, Francke Verlag, Bern-München
- Robert, C.-M. (1909), *Grammaire française*, J.-B. Wolters, Groningue
- Ronsjö, E. (1988), *Ny fransk grammatik*, Almqvist & Wiksell, Stockholm
- Salvi, G. (1986), « Asimmetrie soggetto/tema in italiano », in : Stammerjohann, H. (ed.) *Tema-Rema in italiano*, 37-53, Gunter Narr, Tübingen
- Salvi, G. & Vanelli, L. (1992), *Grammatica essenziale di riferimento*, Le Monnier, Firenze
- Salvi, G. & Vanelli, L. (2004), *Nuova grammatica italiana*, Il Mulino, Bologna
- Satta, L. S. (1971), *La prima scienza. Grammatica italiana, per il biennio delle scuole medie superiori*. D'Anna, Messina-Firenze
- Sensini, M. (1997), *La grammatica della lingua italiana*. Con la collaborazione di Federico Roncoroni, Arnoldo Mondadori, Milano
- Serianni, L. (1988), *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria*. Con la collaborazione di Alberto Castelvetti, UTET, Torino
- Togeb, K. (1983), *Grammaire française. Volume III. Les Formes Impersonnelles du Verbe et la construction des verbes*, Akademisk Forlag, Copenhagen
- Trabalza, C. & Allodoli, E. (1950) [1934], *La grammatica degli italiani*. Le Monnier, Firenze
- Wartburg, W. & Zumthor, P. (1947), *Précis de syntaxe du français contemporain*, Francke, Bern
- Wilmet, M. (1997), *Grammaire critique du Français*, Duculot, Louvain-la-Neuve

### Textes

- Calvino, I. (1985) [1959], *Il cavaliere inesistente (Cavaliere)*, Garzanti, Milano
- Cauwelaert, D. van (2005), *Attirances (Attirances)*, Albin Michel
- Dumas, A. (1931) [1848], *La Dame aux Camélias (La Dame)*, Calmann-Lévy, Paris
- Hugo, V. (1964) [1832], *Notre-Dame de Paris (Notre-Dame)*, éd. S. de Sacy, Gallimard, Paris
- Pellico, S. (1986) *Le mie Prigioni (Prigioni)* A cura di Angelo Jacomuzzi, Oscar classici Mondadori, Arnoldo Mondadori Editore, Milano. 1° edizione elettronica 1997 ([www.liberliber.it](http://www.liberliber.it) <<http://www.liberliber.it/>>).
- Pratolini, V. (1991) [1947], *Cronaca familiare (Cronaca)*, Mondadori, Milano
- Stendhal [1830] 1963, *Le Rouge et le Noir (Rouge)*, éd. H. Martineau, Garnier, Paris
- Articles des éditions en ligne de *Libération* et de *Repubblica*, 2003-2005.

## ROSALBA CAMPRA

### Hacer historia de la literatura en Hispanoamérica: Problemas y tendencias de la literatura Argentina

Rosalba Campra, born in Jesús María, province of Córdoba, Argentina, is a writer who also teaches Latin American literature at Rome University La Sapienza. Among other literary and artistic work she has published the novel *Los años del arcángel* (1998) and the short-story books *Formas de la memoria* (1998) and *Herencias* (2002). As an essayist she has published *La selva en el damero. Espacio literario y espacio urbano en América Latina* (coord., 1989); *Como con bronca y junando... La retórica del tango* (1996); *América Latina: la identidad y la máscara* (1998); *Escrituras del yo. España e Hispanoamérica* (coord., with N. von Prellwitz, 1999); *Territorios della finzione. Il fantastico* (2000); *Il genere dei sogni* (coord., with F. Rodríguez Amaya, 2005).

#### I

#### *Hacer historia de la literatura*

##### 1. El problema de la sistematización

La literatura hispanoamericana, en su nombre mismo, se presenta como un conjunto fluctuante, cuyos límites varían según la actitud con que se los aborda. En efecto, los tres sustantivos con que designamos el objeto de estas reflexiones – "historia de la literatura hispanoamericana" – son densamente problemáticos.

En primer lugar, porque (como ya lo han dicho muchos, entre ellos Valéry y Borges) la literatura no existe. Lo único que existe son los libros, objetos materiales e individuales. La literatura es una construcción de la lectura – o mejor dicho el resultado de una suma de lecturas profesionales – que ubica esos libros en un sistema. El sistema que llamamos "literatura" es pues el efecto de una voluntad clasificatoria que se ejerce sobre textos en los que la mirada del observador discierne elementos comunes, y en función de éstos destina una serie de obras a la misma categoría ("literatura", "historia"), distinguiendo también subsistemas ("poesía", "novela"; "novela policial", "novela de capa y espada"). Aquellos textos que merezcan la prestigiosa etiqueta de "literatura" serán objeto de estudio según las coordenadas de la crítica, la historia y la teoría literarias, tradicionalmente reservadas a materiales relevantes; el resto, fuera de la clasificación, formará parte del dominio de la sociología, la antropología – y hoy, en una especie de ambiguo rescate, de los llamados estudios culturales.

De este modo se va constituyendo el canon según los valores del observador, que a su vez ha interiorizado, no siempre conscientemente,